

LE MOT DU MAIRE

L'année 2013 est déjà bien entamée, dans de bonnes conditions j'espère, pour chacun d'entre vous.

Lors de la cérémonie des vœux, le 11 janvier, j'ai évoqué la période difficile, sur le plan économique, que nous traversons. Elle n'est évidemment pas très favorable au développement de nos projets.

Je pense bien sûr à nos jeunes qui, après leurs études, arrivent sur le marché du travail pleins d'énergie.

Je pense aussi aux familles, qui ont une vie personnelle et professionnelle bien établie qu'elles voudraient voir se poursuivre et s'améliorer sans incidents.

Je pense encore aux personnes plus âgées qui souhaitent profiter de leur retraite dans de bonnes conditions... Et chacun estime que sa situation requiert toutes les attentions.

Suite page suivante



Les vœux du maire avaient lieu le 11 janvier dans la salle Dumaine. Elus, personnel communal, représentants de la communauté d'agglomération, des communes voisines, des administrations et entreprises avec qui nous sommes en contact permanent, représentants des associations, enseignants, commerçants et artisans, etc., étaient conviés à partager ce moment. Notre conseiller général D. Jullemier était également présent.

M. Le Maout a dit les préoccupations de la municipalité pour les mois à venir, les actions à mener malgré le contexte difficile, la nécessité d'ajuster nos ambitions à nos moyens et l'obligation de rester optimiste, le salut à trouver dans la solidarité plutôt que dans le chacun pour soi, propos valables pour Livry comme pour l'ensemble du pays.

Après avoir remercié chacun pour le travail accompli en 2012 et formulé des vœux de bonheur, santé et réussite pour 2013, il a invité l'assistance à lever le verre de l'amitié et à partager la galette offerte par notre boulanger.

Superbe vue des étangs du Parc de Livry sous la neige...



Dans ces temps difficiles, par gros temps comme disent les marins, la solution se trouve plus souvent dans la solidarité que dans le chacun pour soi, au niveau local comme au niveau national. Livry reste un village où la vie collective n'est pas un vain mot : nous nous connaissons, les rencontres, les échanges sont aisés, la participation à des activités est facilitée par les propositions des associations, acteurs essentiels de la vie et de l'animation de la commune, du « vivre-ensemble ».

Nous saurons donc faire face, nous saurons garder nos objectifs en adaptant nos ambitions aux possibilités du moment. C'est ce que nous voulons faire au niveau communal, pour les services aux habitants d'abord, mais aussi pour nos projets d'investissements, sources d'amélioration de notre situation collective.

Dans cet esprit, vous trouverez, entre autres dans ce numéro de notre bulletin communal une analyse sur l'urbanisme de notre commune et son évolution, la progression du projet du Fief du Pré, etc.

*Le Maire,
Michel Le MAOULT*

Neige en hiver...

Nous avons traversé en janvier un épisode neigeux un peu plus important que de coutume et, si cela permet toujours de réaliser quelques photos pittoresques, cela occasionne également des perturbations dans les déplacements, particulièrement pour tous ceux qui sont tributaires de leur véhicule pour aller travailler.

Ces perturbations entraînent grogne et mécontentement, certains ne comprenant pas que la chaussée ne soit pas tôt le matin totalement exempte de neige. Il est bon de rappeler

ici qu'il n'y a pas de service d'astreinte permanente pour notre personnel, mais que celui-ci au complet était néanmoins sur le pied de guerre dès 6 heures le matin pour passer la lame et épandre du sel sur les chaussées. Les crédits pour améliorer les moyens matériels dont il dispose pour ce faire sont inscrits au budget 2013. Il est également bon de rappeler que chacun est responsable de la portion de trottoir qui longe sa propriété et doit la déneiger.

Ph. B.



Urbanisme et cadre de vie

Faire en sorte d'accueillir de nouveaux habitants en préservant autant que possible terres agricoles et forêts, telle est la volonté des pouvoirs publics à laquelle se confrontent les collectivités locales, particulièrement en Ile-de-France. Il s'agit à la fois de protéger notre environnement et celui des générations futures, mais aussi de ne pas augmenter les problèmes de transport. L'objectif est donc de densifier les zones bâties existantes.

D'autre part, nous sommes tenus de respecter la loi actuelle qui fixe à chaque commune un niveau de 20 % d'habitats locatifs conventionnés à atteindre en 2020 afin de répondre au manque de logements constaté là aussi particulièrement en Ile-de-France et qui touche principalement les jeunes et les familles aux revenus modestes. Notons qu'il est question que ce seuil passe de 20 à 25 %.

Qu'en est-il à Livry-sur-Seine ?

Notre plan local d'urbanisme (PLU) est en cours de modification et une enquête publique vient d'avoir lieu. Les principaux changements sont les suivants :

- création d'une nouvelle zone « Ue » qui regroupera les terrains de la future mairie (Fief du Pré), le groupe primaire, le restaurant scolaire et le parc Dumaine. L'espace de ces parcelles contiguës appartenant à la commune est dédié aux services publics mais pourra également accueillir de l'habitat ;
- mise en place d'une réglementation pour le Domaine d'Artémis (zone UI) ;
- petit redécoupage de la zone « 2Ua » (Rémonnes) pour y

permettre la création de quelques lots à bâtir sur des espaces fonciers communaux ;

- modification de certains articles concernant la zone « Ub » afin d'éviter les « entassements » de pavillons, tout en permettant de construire sur une surface minimum de 350 mètres carrés (il n'y a pas de surface minimum dans le PLU actuel) ;

- mise à jour globale du PLU en fonction de l'évolution de la réglementation (Code de l'urbanisme) intervenue depuis 2008.

Concernant les logements locatifs conventionnés, nous sommes actuellement à 12 % au lieu des 20 % exigés, ce qui nous vaut d'être taxés à hauteur d'environ 7 000 € par an. Deux programmes sont en cours, sur des terrains privés : le premier 78, rue de Melun, pour 14 logements, avec FSM, le second rue des Chanois, en limite de Vaux-le-Pénil, avec l'OPH, pour 16 logements. Leur livraison est prévue en 2014. Toutefois ces deux programmes ne permettront pas d'atteindre les 20 % en 2020.

C'est pourquoi la zone des Pierrottes, qui avait été mise entre parenthèses comme cela avait été déjà évoqué, revient sur le devant de la scène. Une réflexion est en cours pour passer une convention de partenariat avec l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPIF) afin qu'un projet d'urbanisation soit étudié dans un délai de quatre à cinq ans.

Pour ce qui est du Fief du Pré, la première phase des travaux débutera courant 2013 ; elle concernera les aménagements extérieurs. Les études de nos architectes conseils se poursuivent pour la réhabilitation du bâtiment, son extension et son accessibilité, qui feront l'objet de la

Ci-dessous la solution retenue pour les abords du Fief du Pré : 20 places de stationnement le long de la rue de Vaux avec accès au niveau du pan coupé du mur et une sortie piéton au plus près de la place.



deuxième tranche. Rappelons que ce projet entre dans le cadre de notre contrat rural et qu'il est financé en partie par le Conseil général grâce à ce partenariat.

Enfin, pour revenir à l'urbanisation, elle est tout sauf galopante : si nous constatons quelques nouvelles constructions, en petit nombre - les deux années précédentes avaient vu une quasi-absence de nouvelles maisons -, il n'y a pas, à ce jour, d'évolution sensible du nombre d'habitants (1 956 au dernier recensement). En fonction des données connues à ce jour, nous devrions franchir la barre des 2 000 habitants en 2014.

D. G.

Le site internet de la commune est quasiment prêt et sera en service au printemps.

En attendant et pour quelques semaines encore, vous trouverez toute l'actualité de Livry sur le blog en tapant <http://livryinfo.unblog.fr>

Ralentisseurs

A l'initiative de la municipalité et sur la demande - légitime - des riverains de certaines rues, nous avons mis en place sur les chaussées concernées des dispositifs destinés à ralentir la vitesse de circulation des véhicules. Ceux-ci remplissent leur office et on a pu rapidement constater une nette diminution de la vitesse.

Coussins berlinois ou autres, ils ne constituent cependant pas la panacée et sont aussi autant d'obstacles à la circulation, pouvant même se révéler dangereux dans certaines circonstances. Une circulaire de la préfecture en date du 11 janvier nous met d'ailleurs en garde contre la prolifération de ces dispositifs.

C'est pourquoi nous ne pouvons en mettre partout, quelque envie qu'en aient tous ceux qui voudraient que la vitesse diminue encore. Ce qui n'empêche pas le groupe chargé de se pencher sur ces problèmes de continuer à chercher les solutions adaptées à chaque situation. Il a récemment rencontré les riverains des rues de La Rochette et des Mardelles pour examiner ces cas particuliers.

C. S.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les tarifs des différents services périscolaires avaient été votés en juin dernier, alors que la procédure de renouvellement du marché de la restauration scolaire venait d'être lancée et n'avait pas encore abouti. Dans l'incertitude de l'évolution du prix de fourniture des repas, une augmentation de 3 % avaient été votée, augmentation moyenne sur les dernières années, valable jusqu'en décembre 2012 et susceptible de révision une fois le résultat de l'appel d'offre connu.

C'est désormais chose faite et le nouveau tarif en vigueur de janvier à juin 2013 est de 4,57 € par repas. On constate une augmentation de 0,21 € par repas, due à l'introduction de 25 % de produits bio demandée à notre prestataire, les recommandations du Grenelle de l'environnement se cantonnant à 20 %. Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de cette démarche, mais il ne saurait être question de passer directement à 40 %, l'augmentation actuelle étant déjà conséquente pour certains.

D'autre part, la négociation de ce marché nous a permis d'obtenir un tarif constant sur trois années, ce qui nous permettra de limiter les augmentations sur la même période aux seuls frais fixes (personnel essentiellement), soit une prévision de 1,5 % seulement.

Pour clore le sujet de la restauration scolaire, le vitrail réalisé par les Vitraux de Livry sur la base de dessins d'enfants sur le thème de l'alimentation sera mis en place pendant les vacances de printemps.

Ph. P.



On a tiré les rois à la garderie du soir lundi 14 janvier. Après avoir réalisé les couronnes, les enfants de la garderie ont mis les mains dans la pâte pour confectionner les galettes : un peu de farine, un soupçon de poudre d'amande, des yeux tout ronds, des sourires jusqu'aux oreilles, 40 minutes au four et... dégustation !





Avez-vous vu passer les lucioles ? Qui sont-elles ? Ce sont les enfants de l'école maternelle qui dans leurs trajets sur la place, pour se rendre au restaurant scolaire par exemple, sont maintenant munis de gilets fluorescents. Les véhicules ne les verront que mieux.



Depuis le 1^{er} janvier 2013, la demande d'autorisation de sortie du territoire pour les enfants mineurs de nationalité française est supprimée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel : tous les adolescents – filles et garçons – doivent venir se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Il est important de se faire recenser : il sera demandé aux jeunes, pour l'inscription à des examens tels que le permis de conduire ou le bac, un justificatif de recensement. ■



ATTENTION TRAVAUX

Courant novembre, une portion du mur du cimetière côté Clos de Givry a fait l'objet d'une reconstruction et est désormais en bon état.



Le programme 2013 ne prévoit pas de grands chantiers - hormis le Fief du Pré bien sûr -, mais cette multitude de petits travaux que requiert l'entretien des voiries et des bâtiments, à savoir : dans les deux écoles, le remplacement des toilettes garçons, le ravalement de l'école primaire, pour la voirie l'habituel programme de gravillonnage, sachant que cette année le gel persistant aura fait des dégâts aux chaussées.

Un projet de sécurisation de la traversée de la RD 39 est à l'étude avec le conseil général, dont nous espérons qu'il aboutira cette année. Enfin des travaux d'étanchéité sont programmés dans la cuisine de la cave de la Villa du Nil, qui nécessiteront sa fermeture pendant un certain temps.

S. L.

AUX NOUVEAUX LIVRYENS

Vous venez d'emménager à Livry et vous n'êtes pas encore passé par la mairie ? Venez vous faire connaître sans tarder, vous pourrez ainsi être informé des services disponibles, des associations, des horaires des différents ramassages, des manifestations, etc., et cela nous permettra de vous inviter à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants au printemps prochain.

De même, si vous quittez la commune, si vous déménagez, faites un petit détour par la mairie pour signaler votre départ. Cela nous permet la mise à jour de nos fichiers... et de vous dire au revoir.

La collecte des déchets verts reprendra le mercredi 20 mars.



ANIMATION



Loto le 10 novembre, Bourse aux jouets et vêtements d'enfants le 11, soirée Vins nouveaux le 17, brûlage des sapins pour commencer l'année le 12 janvier, et concert à la cave avec El Alchemix le 19, on n'a pas le temps de s'ennuyer avec le Comité d'animation.





Une date à retenir dès maintenant :
Le dimanche 9 juin, la Camerata Melun Val de Seine, sous la direction de Jean-Michel Despin, interprétera Les Quatre Saisons, d'Antonio Vivaldi, dans le parc du Fief du Pré.

Lors des vœux, le 11 janvier, le Comité d'animation, en la personne de sa présidente Ch. Dembski, a reçu la médaille de la commune. M. Le Maoult, en remerciant l'association pour « l'ensemble de son œuvre », a rappelé quelques-unes des actions menées depuis sa création en 1985, certaines de longue haleine, comme le débroussaillage d'une partie des bois communaux ou l'aménagement de A à Z de la cave de la Villa du Nil, d'autres plus ponctuelles mais qui reviennent néanmoins chaque année, comme le Bric-à-Brac, le méchoui, les soirées à la cave, dont celle dédiée aux vins nouveaux n'est pas la moins appréciée, et d'autres encore...

Dans ses remerciements, Ch. Dembski a tenu à associer les différents président(e)s qui l'ont précédée et les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour animer le village ; elle a également lancé un nouvel appel aux bonnes volontés pour que de nouvelles têtes rejoignent les rangs du Comité d'animation et permettent d'organiser festivités et manifestations pour le bonheur de tous, dans la joie et la bonne humeur !



On a brûlé les sapins le 12 janvier à la vigne pendant que petits et grands se régalaient de crêpes, de chocolat ou de vin chauds.





d'habitants de la rue des Chanois et de la rue de La Rochette ont réalisé chez lui un cheminement en béton sans marches. Des entreprises ont été sollicitées pour fournir les matériaux, la commune a prêté son camion pour le transport, et collègues, voisins et amis ont manié la bétonnière, la règle et le niveau, non sans avoir auparavant décaissé, terrassé, ferrailé, chantier étalé sur trois jours pour douze à quatorze personnes.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 23 février : grand repas dansant (ALJEC)
- 16 mars : salon du voyage (ALJEC)
- 23 mars : carnaval (Comité d'animation)
- 19 avril : scène ouverte (Comité d'animation)
- 11-18 mai : voyage en Bretagne (ALJEC)

Téléthon

Le samedi 8 décembre, Livry apportait sa pierre à l'élan de générosité du Téléthon : pendant que le personnel communal organisait, pour la troisième année, une vente de sapins de Noël - production seine-et-marnaise -, vin chaud, gâteaux, cartes de vœux et gadgets sur la place (80 sapins vendus, 987,50 € intégralement reversés au Téléthon), des Livryens s'étaient aussi mobilisés.

Afin de faciliter l'accès à sa maison à un de leurs voisins souffrant et se déplaçant avec difficulté, un groupe

Cette belle action désintéressée prouve que dans ce monde individualiste et attaché aux valeurs matérielles, la solidarité et la bonne volonté restent des valeurs sur lesquelles on peut compter et l'huile de coude un des meilleurs lubrifiants pour des rapports humains harmonieux. Merci à Inter Clim et Loueurs de France à Vaux-le-Pénil, Castorama à Melun, Point P à Dammarie et au commissariat de Melun pour la tartiflette géante et le dessert.

Ph. B.



AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45



Le repas du CCAS est toujours très apprécié et ce sont plus de 140 convives qui en décembre ont participé à ce grand moment de convivialité en partageant avec les élus et les membres du CCAS l'excellent repas préparé par Charly. Ce repas est rappelons-le offert aux personnes âgées de 70 ans et à leur conjoint.



Aides à domicile

Depuis le 1^{er} janvier, comme nous l'avions annoncé, l'ASSADMR (Association de soins et services à domicile de la région melunaise) a pris en charge les bénéficiaires de l'aide à domicile en lieu et place du CCAS.

Nous avons une convention de partenariat avec cette association depuis de nombreuses années, elle est autorisée par le conseil général et a reçu l'agrément qualité.

La commune de Livry-sur-Seine est représentée à son conseil d'administration par un membre nommé et le CCAS va donc continuer à travailler en collaboration avec elle afin d'optimiser les services rendus et être toujours à l'écoute des besoins de la population.



En contrepartie des services effectués par l'ASSADMR, le CCAS de Livry lui verse une contribution financière fixée à 2 € de l'heure pour l'année 2013.

A. B.

Nouveaux horaires pour le CCAS
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 à 12 heures
- mardi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures

Opération « Sac Ados »

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, le conseil général de Seine-et-Marne, la Caisse d'allocations familiales et la Direction départementale de la cohésion sociale organisent la 9^e édition de l'opération « Sac Ados ».

Elle permet de promouvoir l'autonomie des jeunes Seine-et-Marnais en soutenant leurs projets de vacances par l'attribution d'une aide financière. La construction de ces projets s'appuie sur un accompagnement de proximité.

Le CCAS de Livry invite les jeunes Livryens âgés de 16 à 23 ans et souhaitant effectuer un premier départ en autonome en France ou en Europe à venir proposer leur candidature ; de plus amples renseignements leur seront donnés. ■



Fin décembre, le Père Noël est passé pour les enfants du personnel communal, grâce au COS.

Communauté d'agglomération Melun Val de Seine



Titres de transport gratuits pour les seniors

La CAMVS, afin de favoriser l'utilisation des transports en commun par les seniors, apporte sa contribution par les moyens suivants :

- prise en charge des frais de dossier (20 €) pour les cartes Rubis délivrées par le Département aux personnes de plus de 65 ans non imposables, aux adultes handicapés non imposables sous conditions, aux anciens combattants et veuves de guerre sans conditions de ressources ;
- distribution de tickets T+ aux retraités imposables à partir de 60 ans, ainsi qu'aux non-imposables entre 60 et 65 ans.

D'autre part le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) a décidé de mutualiser les titres Rubis (réseaux de bus) et Améthyste (SNCF et RATP) en un titre de transport unique « Améthyste », titre forfaitaire et zonal hébergé sur passe Navigo. Cette nouvelle carte sera délivrée à partir du mois d'avril et son coût pris en charge par le conseil général et, avec ce titre unique, les utilisateurs pourront circuler gratuitement sur tous les réseaux de transport d'Ile-de-France : SNCF-RATP-Bus (pour les zones 4-5 en semaine et pour toute l'Ile-de-France les week-ends et jours fériés).

Les anciennes cartes Rubis resteront valables jusqu'au 31 mars 2014. Chaque détenteur actuel recevra - ou a déjà reçu - un courrier du conseil général contenant les documents nécessaires à l'obtention du passe Navigo afin d'effectuer la démarche auprès de la mairie.

Au risque de nous répéter mais afin que tout soit bien clair, les personnes concernées par ce nouveau forfait « Améthyste 4-5 » sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, sans activité professionnelle, non imposées sur le revenu ;
- les anciens combattants âgés de 65 ans et plus, sans activité professionnelle, reconnus par l'ONAC ;
- les veuves de guerre âgées de 65 ans et plus, sans activité professionnelle, titulaires du brevet de veuve de guerre ;
- les personnes adultes reconnues handicapées avec un taux minimum de 80 % par la CDAPH ou titulaires de l'AAH, non imposées sur le revenu.

Tous ces bénéficiaires devront justifier d'une résidence principale dans une des quatorze communes de la CAMVS depuis plus de trois mois.

ÉTAT CIVIL

Décès :

ROBIN Jean-Pierre	le 04/10/2012
SANNIER-POLLASTRI Suzanne, veuve POLLASTRI	le 21/10/2012
ALEXANDRE Elisabeth	le 08/11/2012
PASQUET Jean-Claude	le 18/12/2012
PONTLEVE Jacques	le 24/12/2012
BACQUET Christine, épouse SUINOT	le 31/12/2012

Le bloc-notes...

DONNEURS DE SANG

L'Association des donneurs de sang de Vaux-le-Pénil-Livry a tenu son assemblée générale le 18 janvier à Vaux, en présence de P. Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, qui a bravé la neige pour y assister.

Après lecture et approbation des différents rapports, les participants ont pu se réjouir avec le président J.-L. Fichot de l'augmentation du nombre de dons (54 en 2011, 159 en 2012), sans doute liée à celle du nombre de collectes (1 en 2011, 2 en 2012, 4 prévues en 2013). Par ailleurs, P. Herrero a promis le soutien de sa commune pour la communication et l'annonce des collectes, ce qui devrait encore améliorer la situation.

Les dates de collectes retenues pour 2013 sont le 30 mars, le 22 juin, le 17 août et le 9 novembre. Donner son sang sauve des vies, la vôtre peut-être demain, celle de vos proches, de vos enfants, pensez-y.

LES VITRAUX DE LIVRY

Le grand vitrail pour le restaurant scolaire a été terminé en décembre après six mois de bons et loyaux travaux des adhérents. Il sera mis en place par nos soins pendant les vacances de printemps. Il devrait s'intégrer parfaitement au lieu, son thème étant la nourriture au sens large du terme puisqu'on y trouve viandes, poissons, champignons, légumes et fruits, conformément à la règle que nous nous étions fixée



et en s'inspirant des dessins que les enfants avaient proposés.

Quant il sera installé, une journée portes ouvertes qu'organiseront les élus permettra aux personnes qui le souhaitent de l'« admirer » tout en visitant le restaurant scolaire.

A.L.J.E.C.

Le 25 novembre dernier, le salon de l'Artisanat organisé par la section vannerie a compté de nombreux exposants. Les tapis narratifs ont monopolisé l'attention du jeune public et les plus grands ont admiré



les démonstrations de tournage sur bois. Comme à l'accoutumée une tombola clôturait cette journée amicale.

Rappelons que de multiples activités sportives vous sont proposées à l'ALJEC : gymnastique, stretching, pilate-yoga, etc., et du modélisme voiture, de la danse, du chant choral... Il est possible de venir à des séances d'essai avant de s'inscrire dans une discipline, tous renseignements au 01 60 68 24 10 ou aljec@orange.fr

La prochaine soirée festive est prévue le 23 février à 20 heures et nous vous attendons nombreux pour « l'ALJEC en fête » !

L'ALJEC enfin a besoin de vous, ne fonctionne pour vous que par vous. Alors ce que l'ALJEC fait pour vous, vous pouvez le faire pour l'ALJEC. Rejoignez-nous !

LES PETITS MINOTS

La fête de Noël des Petits Minots avait lieu à l'ALJEC le samedi 8 décembre, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous avons pu assister à un très joli spectacle musical présenté par Brigitte, notre intervenante musicale, et son équipe. Le Père Noël a ensuite distribué un cadeau éducatif à chaque enfant, avant le goûter offert à tous. Ce fut une très belle fête, appréciée de tous.



Ohé matelots, chantons pour les Minots !

Suite à l'assemblée générale du 26 octobre le bureau se compose comme suit : présidente S. Bedu, trésorière B. Penninckx, secrétaire A. Sanchez.

Une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 25 mai : parents, grands-parents, assistantes maternelles, venez découvrir notre association, nous vous attendons nombreux.

Nous vous rappelons que nous sommes ouverts du lundi au vendredi

Le bloc-notes...

de 9 à 11h30, sentier des Dragées, à l'espace Marie-France, face à la Villa du Nil. Pour tous renseignements, S. Bedu, 01 60 68 27 81, ou au local, 01 64 52 05 94.

A.R.V.A.L.

L'assemblée générale du 12 janvier a confirmé la bonne santé de l'ARVAL, 138 adhérents en 2012, des finances saines et des projets - comme l'organisation, en collaboration avec les Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville, du Symposium des vignes d'Ile-de-France en octobre (le détail du programme vous en sera communiqué dès qu'il sera définitif) - ; elle a aussi confirmé que la cuvée 2012 du Clos des Pierrottes serait minime, probablement moins de 50 bouteilles, mais sans doute de bonne qualité.

Après avoir récapitulé tous les événements ayant marqué 2012 et rappelé la chronologie des travaux et traitements dont la vigne avait été l'objet l'an passé - pour un piètre résultat on l'a vu, à cause des intempéries -, le président G. Laviec a remercié tous les bénévoles grâce à qui la vigne et ses abords sont entretenus, leurs épouses ou compagnes qui les assistent en préparant les casse-croûte sur le

terrain et contribuent au service lors des repas, ainsi que les services techniques de la commune qui apportent leur concours en cas de besoin.

Un apéritif était ensuite servi, à base de Clos des Pierrottes évidemment.

LA CHESNAIE



Superbe exposition de M. Baumann, artiste livryenne bien connue, à la Chesnaie, en octobre dernier.



En décembre était inauguré le nouveau piano de Jeannette, la doyenne du foyer (bientôt 100 ans). Le précédent instrument étant à bout de souffle, un appel avait été lancé sur RTL dans l'émission de Stéphane Plaza. De nombreuses propositions de dons sont arrivées et un piano a été offert par une Parisienne, qu'il a fallu aller chercher à Paris.

Notre pianiste est ravie et fait régulièrement profiter les résidents de ses talents sur ce nouvel instrument. De nouvelles perspectives d'animation sont donc au programme à la Chesnaie.



Sous la neige le 20 janvier, la Confrérie du Clos des Pierrottes à la Saint-Vincent de Combs-la-Ville : gants et laine polaire de rigueur...



Marché de Noël à la Chesnaie début décembre : l'occasion de faire des cadeaux...

Composition et impression : 01 64 06 90 12

l'imprimerie
de MORMANT



« Imprimé sur du papier recyclé »